|  |  |
| --- | --- |
| cid:image004.jpg@01D425C4.C88C6990 | C:\Users\User\Desktop\Nouveau dossier\avatar.png |

**ACTION TRANSVERSALE**

***OPERATION « START* UP *OVERSEAS »***

**ELIGIBILITE & SELECTION DES CANDIDATS**

**Processus d’adhésion à l’action transversale**

**1- Dépôt des candidatures avant la date limite fixée**

**2- Processus de Sélection des candidats**

* Vérification de l’éligibilité de l’entreprise
* Entretien direct avec le premier responsable de l’entreprise (dans la semaine qui suit la date limite du dépôt des candidatures)
* Annonce des résultats : Sélection ou non de l’entreprise (dans les 10 jours suivent la date limite de la remise des candidatures)

**Critères d’éligibilité**

Cet appel à candidature concerne les Start Ups qui réunissent les critères suivants :

* Innovantes et Exportables
* Présentant un fort potentiel de croissance dans un domaine précurseur
* En phase de production ou de croissance
* Disposant à la date de candidature d’au moins un exercice financier.
* Disposant d’un Business plan visant l’international.

**Entretien avec l’entreprise candidate**

En cas d’éligibilité, l’entreprise candidate serait appelée pour un entretien avec le porteur de projet BCA pour une présentation plus détaillée de l’entreprise et ses ambitions pour le marché subsaharien notamment les 5 pays cibles du programme.

L’entreprise candidate devra également démontrer sa compréhension du projet et ses ambitions et assurer aux initiateurs du projet sa volonté et sa capacité à l’intégrer.

Le Fonds TASDIR+ et le porteur de projet BCA devant s’assurer de la prédisposition des candidats à intégrer le programme pour sa bonne mise en œuvre et sa réussite.

**Sélection des entreprises**

Les entreprises qui répondent aux critères d’éligibilité et qui justifient leur volonté, possibilité et capacité d’intégrer le projet seront sélectionnées.